

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 5 de l'ordre du jour

CX/FH 22/52/5 Add. 2

Janvier 2022

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

Comité du Codex sur l'hygiène des denrées alimentaires

Cinquante-deuxième session

En ligne

28 février – 4 et 9 mars 2022

PROJET DE DIRECTIVES POUR LA GESTION DES ÉPIDÉMIES BIOLOGIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE

Observations en réponse à la lettre circulaire CL 2021/72-FH

Observations de l'Arabie Saoudite, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de l'Équateur, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de l'Iran, du Japon, du Kenya, du Mexique, de la Norvège, des Philippines, de la Thaïlande, de l'Union européenne, de l'Uruguay et de l'ICGMA

Généralités

1. Le présent document regroupe les observations reçues par le biais du Système de mise en ligne des observations du Codex (OCS) en réponse à la lettre circulaire CL 2021/72-FH publiée en octobre 2021. Dans le système OCS, les observations sont compilées dans l'ordre suivant : les observations générales se trouvent en tête de liste, suivies par les observations concernant des sections spécifiques.

Notes explicatives sur l'appendice

2. Les observations soumises par le biais du système OCS se trouvent ci-jointes à l'**Annexe I**, présentée sous forme de tableau.

Annexe I

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	MEMBRE / OBSERVATEUR
Nous sommes favorables à la progression des Directives à l'étape 8 et à leur adoption par la Commission du Codex Alimentarius.	Australie
Le Brésil souhaite remercier la présidence du GTE pour l'excellence des travaux réalisés et soutient l'avancement du document à l'étape 8 en vue de son adoption par la Commission du Codex Alimentarius à sa quarante-cinquième session. Les modifications proposées ci-dessous sont d'ordre rédactionnel uniquement.	Brésil
Dans l'ensemble, le Canada estime que le projet de document est prêt à être avancé à l'étape 8 pour adoption par la Commission du Codex Alimentarius à sa quarante-cinquième session, et propose des observations particulières portant sur des modifications mineures qui visent à rendre le texte plus clair.	Canada
Le Costa Rica soutient l'inclusion du texte au paragraphe 6 et la fusion des paragraphes 8 et 9.	Costa Rica
Cuba salue la possibilité qui lui est donnée de soumettre ses observations sur le projet de directives présenté à l'Annexe I du document CX/FH 22/52/5 et son analyse des observations sur le document CX/FH 22/52/5 Add. 1. De manière générale, nous estimons que le document est très complet et plus simple à comprendre pour toutes les parties prenantes et notamment pour les autorités compétentes en ce qui concerne la gestion, l'évaluation et la communication des risques, ainsi que la gestion des épidémies d'origine alimentaire.	Cuba
L'Équateur tient à exprimer sa reconnaissance envers tous les pays ayant travaillé et contribué à l'élaboration du projet de norme : « Projet d'orientation révisé pour la gestion d'épidémies biologiques d'origine alimentaire » ; après avoir procédé à son analyse technique, nous soutenons le document proposé et son avancement à l'étape 8.	Équateur
Les États membres de l'Union européenne se prononcent en faveur de l'avancement du présent document à l'étape 8 pour adoption finale par la Commission du Codex Alimentarius à sa quarante-cinquième session. Quelques suggestions mineures visant à améliorer le texte ont été proposées ci-dessous.	Union européenne
Le Kenya remercie le Groupe de travail électronique (Danemark, Chili et Union européenne) pour ses travaux sur les observations reçues au sujet du « Projet de directives pour la gestion des épidémies biologiques d'origine alimentaire ». Le Kenya remarque que la « révision du Projet de directives fournie à l'Annexe I du document CX/FH 22/52/5 » a tenu compte de la plupart des observations proposées précédemment par les différents pays et soutient donc son avancement à l'étape 8 pour adoption par la Commission du Codex Alimentarius à sa quarante-cinquième session.	Kenya
La Norvège soutient l'avant-projet de Directives pour la gestion des épidémies biologiques d'origine alimentaire. Nous sommes favorables à son avancement à l'étape 8 pour adoption finale par la Commission du Codex Alimentarius à sa quarante-cinquième session.	Norvège
De manière générale, les Philippines valident la révision du Projet de directives pour la gestion des épidémies d'origine alimentaire et soutiennent l'adoption dudit document, ainsi que son approbation à l'étape 8.	Philippines
De manière générale, la Thaïlande valide le contenu de l'avant-projet. Nous n'avons pas d'autres observations et sommes favorables à son avancement dans la procédure par étapes du Codex.	Thaïlande
Les États-Unis d'Amérique estiment que les présentes Directives ont progressé de façon satisfaisante et que les modifications apportées depuis la dernière diffusion du document l'ont amélioré de façon à permettre au Comité de tirer des conclusions lors de la cinquante-deuxième session du CCFH et de faire	États-Unis d'Amérique

avancer le texte à l'étape 8 pour son adoption finale par la Commission du Codex Alimentarius. Les observations proposées ci-dessous sont principalement des clarifications visant à favoriser cette adoption, assorties de quelques observations d'ordre rédactionnel.	
L'Uruguay salut les travaux réalisés. Nous sommes favorables au contenu du document et considérons ce dernier prêt à être avancé à l'étape 8 en vue de son adoption par la Commission du Codex Alimentarius à sa quarante-cinquième session. Nous souhaitons néanmoins émettre plusieurs observation qui se trouvent dans le corps du document.	Uruguay
OBSERVATIONS PARTICULIÈRES	
INTRODUCTION	
<p>Le Brésil suggère les modifications d'ordre rédactionnel suivantes :</p> <p>Paragraphe 6. La communication et le partage de données entre et au sein des réseaux, entre les exploitants du secteur alimentaire et à l'international sont fondamentaux pour la gestion des épidémies d'origine alimentaire. Les procédures existantes en matière de confidentialité devraient être appliquées et, en l'absence de procédures, il convient d'en élaborer.</p> <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>Paragraphe 9 :</p> <p>Exposition probable et tendances de consommation.</p> <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel (point en fin de phrase). <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	Brésil
<p>8. [...] L'emploi de méthodes d'analyse de données génétiques spécifiques (comme l'électrophorèse en champ pulsé (PFGE), le séquençage du génome entier et le typage (MLST)) peut renforcer la détection des épidémies, [...].</p> <p>Harmonisation terminologique, dans la version espagnole, remplacer « EGCP » par « PFGE », qui est un sigle internationalement accepté. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>9. La décision de classer une épidémie comme un incident, une urgence ou une crise incombe aux autorités compétentes, en assurant la cohérence sur le plan local et national. Les facteurs suivants sont susceptibles d'être utilisés par les autorités compétentes afin de classer l'épidémie et de développer et d'adapter des plans de réponse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'un pays à réagir rapidement et à limiter l'ampleur de l'épidémie <p>Nous recommandons pour la dernière puce du paragraphe 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De faire référence aux entités locales ou régionales quand il est question de la capacité de réaction à l'épidémie, en tenant compte des difficultés de communication et de déplacement entre des localités lointaines et les grandes villes en raison de spécificités géographiques. • De mentionner ce qu'inclut « la capacité à réagir rapidement à l'épidémie » : en termes d'infrastructures hospitalières, de diagnostic des ressources à disposition, de capacité de communication entre les entités prestataires de soins de santé et les autorités sanitaires, etc. 	Colombie
<p>Le Costa Rica soutient les modifications suggérées pour le paragraphe 3 de l'introduction, tout en proposant les corrections suivantes : supprimer « que cuentan con » dans la version espagnole. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i>, et remplacer le terme « procès » par « litiges ». Cela donnerait le paragraphe suivant :</p> <p>« Les épidémies biologiques d'origine alimentaire peuvent avoir des coûts socioéconomiques importants, lesquels peuvent être exacerbés dans les populations comptant des groupes vulnérables, liés à des hospitalisations et des traitements médicaux, entraîner une perte de productivité et avoir des conséquences sur le tourisme. En ce qui concerne les entreprises alimentaires, les conséquences peuvent aller de la perte de marchés à la perte de la confiance des consommateurs, à des litiges et à la fermeture définitive. De telles épidémies de maladies d'origine alimentaire peuvent poser des obstacles à</p>	Costa Rica

la production intérieure aussi bien qu'au commerce international. La mondialisation de l'approvisionnement alimentaire a conduit à une distribution internationale rapide et générale des denrées alimentaires, augmentant le risque d'agents pathogènes accidentellement introduits dans de nombreuses zones géographiques. »	
Dans la version anglaise, l'Inde suggère de corriger « Busioness » par « Business » dans la 1 ^{re} phrase du paragraphe 6 <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i> Elle propose également de modifier « participants know who to contact » en « participants know whom to contact » dans la 1 ^{re} phrase du paragraphe 37. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i>	Inde
Paragraphe 9, ajouter une puce pour inclure : « Information de la population sur la maîtrise des dangers et la réduction des risques ; par exemple, comment la préparation des aliments peut atténuer la virulence biologique. » Paragraphe 9, Pathogénicité du micro-organisme (virulence/infectiosité) et symptômes des patients.	Iran
Paragraphe 1 Le Japon propose de remplacer « agents zoonotiques » par « dangers biologiques ». Justification : Certains agents responsables de maladies d'origine alimentaire ne sont pas zoonotiques, par exemple, les norovirus. Modification de fond. Paragraphe 6 Dans la version anglaise, « Business » (coquille) <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i>	Japon
Paragraphe 4 : dans la version espagnole « sobre » apparaît deux fois – rédactionnel Paragraphe 8 : L'Uruguay suggère d'inclure la méthode MLVA (multiple-locus variable number of tandem repeat analysis, nombre variable de l'analyse de séquences répétées en tandem), mentionnée au paragraphe 49 – Technique	Uruguay
CHAMP D'APPLICATION	
Paragraphe 10 : Uruguay propose d'ajouter le sigle du Règlement sanitaire international « (RSI) » – Rédactionnel	Uruguay
UTILISATION	
Paragraphe 12 Le Japon propose d'ajouter le document du Codex pertinent, car les Directives GL 82 abordent les directives applicables aux laboratoires, à la surveillance et à la recherche. « •Principes et directives concernant les systèmes nationaux de contrôle des aliments (CXG 82-2013) »	Japon
Paragraphe 12 : Dans la version anglaise, à la deuxième puce, mettre une majuscule à « principes » dans « Principes de travail pour l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments destinés à être appliqués par les gouvernements (CXG 62-2007). » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i> Supprimer « tel qu'amendé » des 3 ^e et 4 ^e puces : Principes et directives régissant la conduite de l'évaluation des risques microbiologiques (CXG-30-1999, tel qu'amendé). Principes et directives pour la gestion des risques microbiologiques (CXG 63-2007, tel qu'amendé).	États-Unis d'Amérique
DÉFINITION	

<p>Paragraphe 22. Lot : Quantité définie d'ingrédients ou aliment destiné à avoir un caractère et une qualité uniformes, dans des limites spécifiées, qui est produit, emballé et étiqueté dans les mêmes conditions, et est désigné par un identifiant unique attribué par l'exploitant du secteur alimentaire. Dans la version anglaise, le terme « batch » peut également être utilisé. <i>[Note de traduction : également traduit par « lot » en français]</i></p> <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel.</p>	Brésil
<p>Nous suggérons un nouveau libellé :</p> <p>16. Étude - cas témoins : Étude par observation dans laquelle les sujets sont recrutés sur la base de leur exposition à des aliments susceptibles de présenter un risque en fonction de la présence (cas) ou des personnes n'ayant pas été exposées à la consommation d'aliments, de l'absence (témoins) de la maladie transmise par les aliments concernés. Les informations relatives aux cas et aux témoins sont comparées.</p> <p>Nous proposons d'inclure les facteurs de risque et de confusion.</p> <p>26. Évaluation rapide des risques : Évaluation des risques, s'appuyant sur les informations disponibles concernant l'épidémie d'origine alimentaire et tenant compte des facteurs de risque et de confusion, qui doit être menée en urgence afin de renforcer rapidement les mesures de gestion des risques (provisoires) et qui ne comprend donc pas forcément le déroulement complet des quatre étapes d'une évaluation des risques décrite dans les Principes et directives régissant la conduite de l'évaluation des risques microbiologiques (CXG 30-1999).</p> <p>Nous proposons le libellé suivant :</p> <p>29. Traçabilité : Capacité à suivre les mouvements d'un aliment au cours d'une ou plusieurs étapes spécifiques de production, de transformation et de distribution où la « traçabilité en amont » fait référence au parcours pour remonter à l'origine/la source, tandis que la « traçabilité en aval » fait référence au parcours suivi jusqu'à la distribution/au point de consommation final(e).</p>	Colombie
<p>Les États membres de l'Union européenne estiment qu'aucune modification majeure n'a besoin d'être apportée aux définitions et aucune définition n'a besoin d'être ajoutée, à moins qu'elle ne facilite sensiblement la compréhension du texte.</p> <p>Paragraphe 16 : Dans la définition d'« Étude - cas témoins », le sens de l'expression « dans laquelle les sujets sont recrutés » est ambigu. Nous en proposons la suppression ou la reformulation.</p> <p>Paragraphe 21 : Une « Épidémie d'origine alimentaire » n'est pas un « nombre ». Nous proposons la reformulation suivante : « Épidémie d'origine alimentaire : Survenue d'un nombre de cas observés... »</p>	Union européenne
<p>Paragraphe 23, nous recommandons « biologique ».</p> <p>Paragraphe 24, le terme « données » est correcte.</p>	Iran
<p>L'Arabie Saoudite suggère d'ajouter la définition d'« Évaluateur des risques » suivante :</p> <p>« L'évaluation des risques liés à la chaîne alimentaire nécessite le recueil d'informations et l'analyse des études et données existantes dans le but de fournir des conseils scientifiques tenant compte des incertitudes relatives à l'estimation des risques, et, le cas échéant, des interprétations alternatives des données disponibles qui soient scientifiquement plausibles afin de soutenir la prise de décision des gestionnaires des risques sans avoir à mener de nouvelles recherches scientifiques ou disposer de laboratoires scientifiques. »</p>	Arabie Saoudite
<p>Paragraphe 21 : Nous proposons d'ajouter « qui » aux points suivants de ce paragraphe : Nombre de cas....alimentaire « qui » dépasse, épidémiologique « qui » indique</p> <p>Paragraphe 25 : coquille dans la version espagnole, remplacer « comprarla » par « compararla » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	Uruguay

ÉPIDÉMIES D'ORIGINE ALIMENTAIRE – SYSTÈME DE PRÉPARATION	
Le Costa Rica se montre favorable à la modification proposée aux paragraphes 40, 51 et 53.	Costa Rica
A. CRÉATION DE RÉSEAUX OFFICIELS ENTRE LES SECTEURS DE LA SANTÉ HUMAINE, DE L'ALIMENTATION HUMAINE ET DE LA SANTÉ ANIMALE SUR LE PLAN LOCAL ET NATIONAL	
<p>Paragraphe 35, 3^e phrase : Nous proposons la reformulation suivante : « Les participants au réseau national devraient être des cadres dirigeants d'autorités nationales équivalentes aux autorités/organisations participant aux réseaux locaux. » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>Paragraphe 40, 1^{re} puce : Nous proposons la reformulation suivante : « toutes les informations disponibles soient regroupées, afin de constituer une vue d'ensemble aussi complète que possible de la situation, et soient régulièrement [...]. » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	Union européenne
<p>Paragraphe 35</p> <p>L'autorité/organisation juridiquement responsable de la protection de la santé publique en cas d'épidémie d'origine alimentaire devrait être désignée comme point de liaison principal en charge du réseau national et cette autorité devra gérer la sauvegarde des informations relatives à une épidémie par le biais d'une plateforme sûre.</p> <p>Justification :</p> <p>Ajouter que la sauvegarde des informations relatives à une épidémie par le biais d'une plateforme sûre doit être gérée par l'autorité compétente en matière de santé.</p> <p>Il est prioritaire de conserver toutes les informations liées à une épidémie d'origine alimentaire et ces informations doivent être validées par des études scientifiques. L'autorité responsable doit être une autorité gouvernementale appartenant au secteur de la santé.</p> <p>Ces informations peuvent servir à prédire d'éventuelles épidémies futures.</p> <p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation d'une analyse des parties prenantes conformément aux directives de l'OMS. • l'élaboration des directives et procédés s'appliquant au fonctionnement du Système national de surveillance épidémiologique. • la définition des bases et des mécanismes de concertation pour promouvoir et soutenir le Système d'information pour la surveillance épidémiologique. • la coordination et l'exécution des actions de surveillance épidémiologique conformément aux lois sur la surveillance épidémiologique et à toutes celles qui en découlent, ainsi que des stratégies et procédures établies au niveau national. • l'établissement des bases et des mécanismes de concertation des actions entre les organismes et entités du secteur de la santé pour consolider la structure nationale. • l'intégration de groupes interinstitutionnels chargé du développement et du fonctionnement des systèmes de surveillance pour des programmes spécifiques au sein des priorités sanitaires du pays. • la formation, le soutien, la supervision et l'évaluation des systèmes de surveillance entre les organismes et entités participants. 	Mexique

<p>Justification :</p> <p>L'analyse des parties prenantes permettra d'identifier des experts au niveau national, qu'il s'agisse d'institutions ou des personnes appartenant à ces institutions.</p> <p>Il nous semble pertinent d'enrichir le cadre des compétences au niveau national.</p> <p>Paragraphe 38</p> <p>Les modèles et les outils doivent être développés à l'avance [...]. Certains d'entre eux sont répertoriés ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête individuelle • Registre des cas de maladies d'origine alimentaire recensés en consultation et en laboratoire • Registre collectif de cas • Rapport de prélèvement d'échantillons • Guide d'inspection sanitaire pour la restauration • Registre des manipulateurs d'aliments dans le cadre d'une épidémie d'origine alimentaire • Taux d'incidence des aliments servis dans le cadre d'une épidémie d'origine alimentaire • Formulaire de taux d'incidence combiné en fonction de la consommation d'aliments • Organigramme de transformation de l'aliment suspect • Rapport final et guide de l'épidémie d'origine alimentaire • Un modèle pour demander une évaluation rapide des risques, dont il est question à la section E et à l'Annexe II. <p>Justification :</p> <p>Il nous semble pertinent d'énumérer les formats et les formulaires nécessaires pour réaliser une étude exhaustive et une analyse adéquate d'une épidémie d'origine alimentaire.</p> <p>Source :</p> <p>OPS. Guía de Sistemas de Vigilancia de las Enfermedades Transmitidas por Alimentos (VETA) y la Investigación de Brotes (<i>Guide des systèmes de surveillance des maladies d'origine alimentaire et de l'étude des épidémies</i>). Formulaires du système VETA. https://www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=10547:2015-anexo-b-contenido-anexo-b&Itemid=41421&lang=es</p>	
<p>Paragraphe 35, 1^{re} puce :</p> <p>Dans la version anglaise, remplacer « between » par « among » :</p> <p>le fonctionnement efficace des canaux de communication entre les participants des réseaux sur le plan local et national [<i>Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.</i>]</p> <p>Paragraphe 37 :</p> <p>Dans la version anglaise, remplacer « who » par « whom » dans la 1^{re} phrase :</p> <p>« il est essentiel que les participants sachent qui contacter » [<i>Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.</i>]</p>	États-Unis d'Amérique
<p>C. SYSTÈMES DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI CONTINU (PAR EXEMPLE, HUMAIN, ANIMAL, PRODUITS ALIMENTAIRES DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE, ENVIRONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT) ET LEUR UTILISATION DANS DES SITUATIONS D'ÉPIDÉMIE D'ORIGINE ALIMENTAIRE</p>	

<p>Le Brésil suggère les modifications d'ordre rédactionnel suivantes :</p> <p>Paragraphe 47. des méthodes de comparaison et présentation des données, tels que des arbres phylogénétiques (diagrammes en branches ou « arbres » montrant les relations évolutives des caractéristiques physiques ou génétiques des données de laboratoire à disposition) ;</p> <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel (virgule inutile) de la version anglaise. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	Brésil
<p>Paragraphe 44</p> <p>Nouvelle puce</p> <p>44. [...] La source d'une épidémie d'origine alimentaire peut être identifiée au moyen des éléments ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication entre les organismes gouvernementaux de chaque État et pays. <p>Justification :</p> <p>La communication entre les organismes gouvernementaux et entre les États est primordiale pour une coordination efficace dans la gestion de l'épidémie.</p>	Mexique
D. MÉTHODES D'ANALYSE	
<p>Paragraphe 48 : Les États membres de l'Union européenne proposent de revoir l'ordre du texte afin d'en améliorer la lisibilité :</p> <p>« 48. Des méthodes d'analyse validées devraient être utilisées pour isoler et identifier les agents déclencheurs. Les méthodes d'analyse traditionnelles (telles que l'isolement de l'agent pathogène) ou les méthodes fondées sur la réaction en chaîne de la polymérase (PCR, Polymerase Chain Reaction) utilisées pour la surveillance et le suivi continu constituent des outils essentiels pour la détection et l'étude d'épidémies. Dans certains cas, des informations de typage de base, comme le sérotype, suffisent à établir un lien entre les différents cas humains et entre les cas humains et l'aliment suspecté, mais souvent, elles ne permettent pas d'établir un tel lien. Lorsqu'une caractérisation approfondie est nécessaire à l'étude d'une épidémie, les méthodes de typage moléculaire ou génétique peuvent être et sont de plus en plus appliquées.</p> <p>Paragraphe 49, 1^{re} phrase : Les abréviations des méthodes de typage moléculaire ont déjà été introduites au paragraphe 8. De plus, l'articulation avec la deuxième phrase pourrait être améliorée. Révision proposée : « Les méthodes de typage moléculaire comprennent la PFGE et la MLVA et d'autres méthodes génétiques telles que le SGE. »</p> <p>Paragraphe 50, 3^e puce : Les approches MLST du génome de base constituent des méthodes d'analyse couramment employées et devraient donc être mentionnées. Révision proposée : « Le partage des séquences de séquençage du génome entier sous une forme qui permet les comparaisons entre les autorités en matière de santé humaine, les autorités en matière de sécurité sanitaire des aliments et les autorités vétérinaires. Le partage de séquences entières du génome brutes et de métadonnées associées est souvent plus pertinent pour comparer les résultats obtenus par le biais de diverses méthodes d'analyse, dont les approches MLST (multilocus sequence typing, typage par séquençage multilocus), MLST du génome de base et de polymorphisme mononucléotidique (SNP, single-nucleotide polymorphism). »</p>	Union européenne
<p>Paragraphe 50</p> <p>Les capacités des laboratoires, les équipements spécifiques (convenablement entretenus et étalonnés) et le personnel formé à la mise en œuvre du séquençage du génome entier [...]</p> <p>Justification :</p> <p>Les équipements de laboratoire doivent être étalonnés.</p>	Mexique

<p>Paragraphe 55• • Inclure dans l'analyse des parties prenantes la liste des experts et/ou agences gouvernementales responsables de l'évaluation des risques relatifs à des dangers précis en indiquant leur domaine de compétence ;</p> <p>Justification :</p> <p>Il est important de tenir compte du fait que dans certains pays, zones ou régions, il existe des agences spécialisées dans l'évaluation des risques et que l'analyse des parties prenantes permettra de les identifier, tout comme les experts en la matière et les synergies possibles pour le sujet en question. L'analyse des parties prenantes permettra de les identifier de façon plus claire.</p>	
<p>Observation particulière, paragraphe 49</p> <p>Correction d'ordre rédactionnel dans la version anglaise.</p> <p>« accuracy »</p> <p>Correction de l'orthographe du terme « accuracy » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	Philippines
<p>Paragraphe 49 :</p> <p>Révision de la première phrase comme suit :</p> <p>Les méthodes de typage moléculaire comprennent l'électrophorèse en champ pulsé (PFGE), et l'analyse MLVA (multiple-locus variable number of tandem repeat analysis, nombre variable de l'analyse de séquences répétées en tandem) et d'autres méthodes génétiques.</p> <p>Paragraphe 50, 1^{re} puce, dernière phrase :</p> <p>Il est essentiel de disposer de d'avoir accès à du personnel compétent en bioinformatique pour l'analyse des données de séquence.</p> <p>Justification : Pour élargir les possibilités et inclure l'externalisation de l'analyse des données et pas uniquement disposer directement de personnel.</p> <p>Paragraphe 50, 3^e puce :</p> <p>Dans la version anglaise, supprimer la parenthèse ouverte avant « SNP »</p> <p>[...] dont les approches MLST (multilocus sequence typing, typage par séquençage multilocus) et de polymorphisme mononucléotidique (SNP, single-nucleotide polymorphism). <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	États-Unis d'Amérique
E. ÉVALUATION RAPIDE DES RISQUES – STRUCTURES D'ÉVALUATION DES RISQUES	
<p>Le Brésil suggère les modifications d'ordre rédactionnel suivantes au paragraphe 53 :</p> <p>Lorsqu'une évaluation des risques effectuée pour des combinaisons agent pathogène/aliment identiques ou similaires n'est pas envisageable, il pourrait être difficile de procéder à une évaluation complète des risques en raison des contraintes de temps. Une évaluation rapide des risques sera alors plus pratique. Il faut prendre en compte qu'une évaluation rapide des risques peut entraîner une incertitude plus élevée et une précision plus faible par rapport à l'évaluation complète des risques</p> <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel (supprimer le trait d'union inutile) de la version anglaise. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	Brésil

53. Deuxième phrase : dans la version anglaise, il y a un trait d'union qui n'a pas lieu d'être devant « -rapid » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i>	Canada
<p>Paragraphe 53 :</p> <p>Dans la version anglaise, ajouter « the » dans la première phrase : Lorsqu'une évaluation des risques effectuée pour des combinaisons agent pathogène/aliment identiques ou similaires [...] <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>Dans la version anglaise, supprimer le trait d'union avant « rapid risk assessment » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	États-Unis d'Amérique
F. SYSTÈME/STRATÉGIE DE COMMUNICATION DES RISQUES	
<p>Paragraphe 58</p> <p>Nouvelle puce.</p> <p>58. En ce qui concerne la communication des risques, la préparation devrait viser à :</p> <p>* Empêcher la désinformation et la diffusion d'informations erronées ou de rumeurs.</p> <p>Justification :</p> <p>Il est important d'inclure des orientations qui visent à combattre l'infodémie, comme la diffusion sur les réseaux sociaux de traitements présumés ou d'informations erronées qui entrave la maîtrise de l'épidémie et risque même d'augmenter le niveau de risque pour la population.</p>	Mexique
<p>Paragraphe 58, avant-dernière puce, dernière phrase :</p> <p>Des précautions particulières devraient être prises pour empêcher la désinformation et la diffusion de fausses informations.</p> <p>Justification : clarification de la version anglaise <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	États-Unis d'Amérique
ÉPIDÉMIE D'ORIGINE ALIMENTAIRE – GESTION	
<p>Paragraphe 60, « sécurité sanitaire et maîtrise des aliments, et communication et gestion des risques » -> « et communication et gestion des risques (dont la sécurité sanitaire et maîtrise des aliments), »</p> <p>Le Japon propose cette modification car la sécurité sanitaire des aliments et la maîtrise des aliments font partie de la gestion des risques.</p>	Japon
<p>Paragraphe 60, Nous recommandons l'ajout de la phrase ci-dessous à la fin du paragraphe :</p> <p>« Ces documents pourraient être utilisés dans le cadre d'épidémies ultérieures et d'évaluations rapides des risques, le cas échéant. »</p> <p>Paragraphe 60, ligne 5, il est important de mentionner aussi la « distribution ».</p>	Iran
A. IDENTIFICATION ET ÉTUDE D'UNE ÉPIDÉMIE D'ORIGINE ALIMENTAIRE – SANTÉ HUMAINE	
<p>64. 1^{re} puce – Nous recommandons de supprimer « récemment », qui risquerait d'induire en erreur pour les recherches d'agents pathogènes tels que <i>Listeria monocytogenes</i> ou le virus de l'hépatite A, qui peuvent avoir une période d'incubation très longue. La période considérée pour le questionnaire/entretien devrait être cohérente avec l'étiologie de l'agent pathogène étudié.</p>	Canada

<p>Paragraphe 63, ligne 12. Ajouter la phrase ci-dessous à la fin de la première puce : ainsi que la fréquence de consommation ou la quantité d'aliment suspecté consommée par les personnes touchées au cours de l'épidémie.</p>	Iran
<p>Paragraphe 64</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concernant les denrées alimentaires consommées : (si possible) le lieu (la dénomination commerciale de l'établissement et l'adresse exacte) et la date d'achat et de consommation, la méthode de préparation, la marque et le code du lot, ainsi que l'origine de l'aliment ou de la denrée alimentaire. <p>Justification :</p> <p>Nous proposons d'ajouter l'origine de l'aliment pour identifier, par exemple, s'il s'agit d'un animal non destiné à la consommation humaine, si les denrées alimentaires ont été achetées en vrac ou emballées et où, puisque le lieu peut constituer une source de contamination.</p> <p>En fonction des informations disponibles, les autorités de santé publique doivent établir une définition opérationnelle du cas. Celle-ci doit être utilisée systématiquement et uniformément pour identifier les cas supplémentaires et déterminer l'ampleur de l'épidémie. La définition opérationnelle des cas peut être mise à jour ou révisée si l'on dispose d'informations nouvelles ou supplémentaires indiquant la nécessité de le faire.</p> <p>Justification :</p> <p>La définition opérationnelle est celle que l'on élabore ou que l'on adapte à partir d'autres, sur la base des caractéristiques observables du phénomène, et qui indique les éléments concrets, empiriques ou distinctifs de l'événement à étudier.</p> <p>Il est important de remplacer « devraient » par « doivent » dans l'ensemble du document.</p> <p>Paragraphe 67</p> <p>Lors de la formulation d'une hypothèse, il peut être approprié, dans la mesure du possible, d'effectuer des études analytiques épidémiologiques, comme une étude prospective de cohorte ou une étude rétrospective cas-témoins.</p> <p>Justification :</p> <p>Les études de cohorte sont des études prospectives de type longitudinal, pas rétrospectives.</p>	Mexique

<p>Observation particulière, paragraphe 64, 1^{re} puce</p> <p>Concernant les denrées alimentaires consommées récemment : <i>l'historique détaillé des denrées alimentaires, y compris la nature de l'aliment, (si possible) le lieu (la dénomination commerciale de l'établissement et l'adresse exacte) et la date d'achat et de consommation, la méthode de préparation, la marque et le code du lot.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajout de l'« historique détaillé des denrées alimentaires, y compris la nature de l'aliment » afin de mettre en avant la nature de l'aliment (s'il est cuit, cru ou légèrement transformé), qui peut se révéler essentielle pour le déroulement de l'étude de l'épidémie d'origine alimentaire. <p>Nous proposons de supprimer « (si possible) » car la date et le lieu d'achat constituent des informations importantes qui ne doivent pas être facultatives.</p> <p>Observation particulière, paragraphe 64, 2^e puce</p> <p>Concernant la personne touchée : <i>les informations personnelles (qui seront traitées de manière confidentielle), les voyages, l'exposition à des animaux ou à l'environnement,</i></p> <p>les contacts personnels, l'apparition de la maladie, les symptômes, la durée, l'hospitalisation, les pathologies sous-jacentes, etc. les contacts personnels, les voyages, l'exposition à des animaux ou à l'environnement, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous proposons d'ajouter les informations personnelles concernant la personne touchée, car son identification et ses informations démographiques ont été jugées importantes, comme stipulé dans les directives de l'OMS fournies auparavant, à conditions qu'elles soient tenues confidentielles. - Nous proposons de classer les informations listées dans cette puce par ordre d'importance par rapport à l'épidémie biologique d'origine alimentaire. Les quatre premiers éléments sont des informations cliniques liées à l'épidémie biologique d'origine alimentaire et constituent des informations importantes pour retracer les personnes touchées. Les informations relatives aux voyages et à l'exposition à des animaux peuvent servir à étayer d'autres causes possibles. 	Philippines
<p>Paragraphe 62, 2^e puce :</p> <p>Ajout du passage suivant à la fin de la 2^e puce :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des autorités chargées de la maîtrise des aliments qui identifient un aliment positif à un agent pathogène et d'une étude qui met en évidence une correspondance entre l'agent pathogène et des isolats de maladies cliniques chez les patients ayant consommé ce produit ; ou <p>Justification : clarification visant à souligner qu'il est important d'établir un lien épidémiologique.</p> <p>Paragraphe 64, 1^{re} puce :</p> <p>Ajout du passage suivant à la fin de la puce :</p> <p><u>(Il convient de noter que pour certaines maladies d'origine alimentaire telles que la listériose, ces informations ne sont pas forcément pertinentes, puisque l'aliment responsable de la maladie n'a peut-être pas été consommé récemment.)</u></p>	États-Unis d'Amérique
B. JUSTIFICATION DE L'HYPOTHÈSE ET/OU GESTION D'UNE ÉPIDÉMIE D'ORIGINE ALIMENTAIRE – SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (DE LA FERME À LA TABLE)	
<p>68. Deuxième phrase – Dans la version anglaise, corriger (This onsite) en « on site » par cohérence avec le reste du document. Toutes les autres occurrences de « on site » sont constituées de deux mots séparés. [Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</p> <p>73. Troisième phrase – Supprimer « le traçage et ».</p>	Canada

<p>74. Pour plus de clarté, légère modification du libellé du paragraphe 74 comme suit :</p> <p>Il convient d'envisager les mesures à prendre par les consommateurs concernés par les rappels d'un produit et par les entreprises touchées par ces rappels et retraits de produits concernant les lots suspectés. Les consommateurs devraient être informés des rappels par le biais de différents outils de communication (par exemple, réseaux sociaux, journaux, etc.). Il convient également d'envisager de donner des conseils aux consommateurs et/ou entreprises sur le traitement approprié des aliments concernés, qui devraient tenir compte des risques sur la santé publique potentiellement liés.</p>	
<p>Nous proposons l'ajout de « (comme le choix ou le prélèvement de l'échantillon) ».</p> <p>69. [...] La connaissance des techniques d'échantillonnage (comme le choix ou le prélèvement de l'échantillon), et notamment des techniques aseptiques, et de manipulation des échantillons en vue de leur transport jusqu'au laboratoire est essentielle pour garantir l'intégrité des échantillons prélevés à des fins de vérification.</p> <p>Nous proposons de supprimer « et maîtrises », car les registres tenus ne concernent pas uniquement les maîtrises du procédé.</p> <p>71. Le retraçage d'un aliment [...]</p> <p>- informations permettant d'identifier la cause originelle de la contamination (statut des matières premières, étapes de transformation pouvant influencer la présence du danger microbiologique identifié (y compris retransformation, registre des contrôle des procédés et des produits, facteurs de risque de contamination de produits identifiés, échantillons analysés et résultats, etc.) ;</p> <p>Supprimer « épidémie », qui apparaît deux fois.</p>	Colombie
<p>Le Costa Rica se montre favorable à la nouvelle mouture du paragraphe 69.</p>	Costa Rica
<p>Paragraphe 73</p> <p>Dans la version anglaise, le Japon propose de remplacer « marketplace » par « market » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i> Justification : Par cohérence avec la section 7.5 des PGHA « Procédures de rappel – retrait du marché d'un aliment potentiellement préjudiciable à la santé »</p>	Japon
<p>Paragraphe 73, 4^e ligne, « traçage » et « retraçage » sont redondants. L'un des deux doit être supprimé.</p> <p>Paragraphe 74, 3^e ligne, il est important de mentionner aussi la « distribution ».</p>	Iran
<p>Paragraphe 73</p> <p>Lorsqu'il a été déterminé que la mesure appropriée de gestion des risques est le rappel du produit, le traçage et le retraçage en aval devraient être effectués afin de retirer tous les lots incriminés ou suspectés. Le rappel du produit doit être effectué par l'exploitant du secteur alimentaire le plus rapidement possible afin d'éviter un impact encore plus important sur la santé publique et les activités commerciales. Afin de garantir l'application de cette mesure, les autorités compétentes devraient assurer le suivi du produit retiré jusqu'à son élimination</p> <p>Justification :</p> <p>Reformulation afin de souligner qu'il est important de tenir compte de la « destination du produit » retiré, comme son éventuelle destruction, etc.</p>	Mexique
<p>Paragraphe 73</p> <p>Lorsqu'il a été déterminé que la mesure appropriée de gestion des risques est le rappel du produit, le traçage et le retraçage en aval</p> <p>Suppression du mot « retraçage », qui est redondant.</p>	Philippines

<p>Paragraphe 74</p> <p>Les consommateurs devraient être informés des rappels par le biais de différents d'outils de communication <i>adaptés</i> (par exemple, réseaux sociaux, journaux, etc.).</p> <p>Nous proposons le terme « adaptés » à la place de « différents ».</p>	
<p>Paragraphe 69 :</p> <p>Dans la version anglaise, en ce qui concerne la dernière phrase, nous suggérons de modifier « are essential » en « is essential » (le sujet de la phrase étant « knowledge »). <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>Paragraphe 71, 2^e puce :</p> <p>Remplacer « homologations » par « registre » :</p> <p>informations permettant d'identifier la cause originelle de la contamination (statut des matières premières, étapes de transformation pouvant influencer la présence du danger microbiologique identifié (y compris retransformation, homologations registre des procédés et maîtrises de produits, facteurs de risque de contamination de produits identifiés, échantillons analysés et résultats, etc.) ;</p> <p>Justification : clarification</p> <p>Paragraphe 73 :</p> <p>Supprimer « et le retraçage » : Lorsqu'il a été déterminé que la mesure appropriée de gestion des risques est le rappel du produit, le traçage et le retraçage en aval [...].</p> <p>Justification : Correction d'ordre rédactionnel</p> <p>Paragraphe 74 :</p> <p>Corriger l'orthographe de « newspapers » et fermer la parenthèse après « etc. » : (par exemple, réseaux sociaux, journaux, etc.). Il convient également d'envisager [...] <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>Justification : Correction d'ordre rédactionnel</p>	<p>États-Unis d'Amérique</p>
<p>C. COMBINAISON DES DONNÉES ÉPIDÉMIOLOGIQUES ET DE LABORATOIRE</p>	
<p>77. 1^{re} phrase – Nous recommandons d'utiliser « relation » au lieu de « corrélation ».</p> <p>Le terme « corrélation » sert généralement à indiquer un lien de causalité ou une interdépendance établie entre deux éléments, ce qui ne s'applique peut-être pas au séquençage du génome entier. Un isolat d'un aliment et un isolat clinique peuvent avoir un même séquençage du génome entier sans qu'il y ait de corrélation entre eux.</p>	<p>Canada</p>
<p>Au paragraphe 82, ajout d'une</p> <p>R/ Le Costa Rica se montre favorable à l'ajout de la phrase qui encourage la collaboration entre les organismes de santé publique et les fabricants de produits alimentaires sur le partage des données moléculaires issues d'ingrédients et d'aliments spécifiques. Toutefois, nous proposons de remplacer, dans</p>	<p>Costa Rica</p>

<p>la version espagnole, le terme « sanidad » par le terme « salud », comme suit <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i> :</p> <p>« En ce qui concerne les tests moléculaires, notamment le séquençage du génome entier, la recherche d'isolats dans les banques de données d'aliments avec des profils moléculaires semblables à ceux d'un cluster de cas humains peut se révéler très utile. Si des profils très similaires sont détectés, des études épidémiologiques ciblées visant à identifier la source devraient être menées pour confirmer ou exclure tout lien possible. La collaboration entre les organismes de santé publique et les fabricants de produits alimentaires sur le partage des données moléculaires issues d'ingrédients et d'aliments spécifiques devraient être encouragée. Cela pourrait faciliter la formulation d'hypothèses et aider à identifier plus rapidement la source d'une épidémie.</p>	
<p>Paragraphe 82, « fabricants » -> « exploitants du secteur alimentaire concernés » Le Japon propose cette modification, car la collaboration ne vise pas uniquement les fabricants, mais également les importateurs.</p>	Japon
<p>Observation particulière, paragraphe 82</p> <p>La collaboration entre les organismes de santé publique et les fabricants de produits alimentaires sur le partage des données moléculaires issues d'ingrédients et d'aliments spécifiques devrait être encouragée.</p> <p>Ajout du terme « autorités » après « public health » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	Philippines
<p>Paragraphe 77 :</p> <p>Ajout pour expliquer qui détermine le degré de corrélation nécessaire pour estimer que deux souches sont probablement liées et devraient être considérées comme faisant partie d'une épidémie.</p> <p>77. Les décisions relatives au degré de corrélation entre les souches devraient être prises par un consensus d'experts au moment de la définition des cas. Le degré convenu peut différer en fonction de la méthode de typage et du danger biologique.</p> <p>Justification : clarification</p> <p>Paragraphe 80, 3^e puce :</p> <p>Remplacer « méthodes standard » par « méthodes validées » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • il n'existe pas forcément de méthodes standard validées disponibles pour détecter un danger biologique dans un aliment spécifique et pertinent ; ou <p>Justification : par cohérence avec le paragraphe 48, qui mentionne l'utilisation de « méthodes d'analyse validées ».</p>	États-Unis d'Amérique
<p>Paragraphe 77 : Nous aimerions avoir plus d'orientations sur ce que sont les « valeurs limites établies » avant le recours au séquençage du génome entier comme outil réglementaire. Il est important de reconnaître que le séquençage du génome entier est une technique en pleine évolution et qu'il n'est pas forcément approprié de s'appuyer sur ses seuls résultats dans un cadre réglementaire.</p> <p>77. Modifications proposées :</p> <p>Les décisions relatives au degré de corrélation entre les souches devraient être prises au moment de la définition des cas. Le degré convenu peut différer en fonction de la méthode de typage et du danger biologique. Par exemple, en ce qui concerne le séquençage du génome entier, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de valeurs limites établies en termes de degré de différence entre les souches (polymorphismes mononucléotidiques, ou SNP). En général, lorsque les différences SNP, ou les différences au niveau des allèles dans le cas d'une analyse MLST, sont moindres, il est possible que les souches aient un ancêtre commun. Le nombre réel de différences SNP ou au niveau des allèles parmi les souches liées à une épidémie différera en fonction d'un certain</p>	ICGMA

<p>nombre de facteurs (espèce, durée de l'épidémie, voie de contamination) et nécessitera une interprétation reposant sur des analyses bioinformatiques, épidémiologiques et de retraçage.</p> <p>78. Modifications proposées :</p> <p>Supprimer le texte qui est déjà abordé au paragraphe 77.</p> <p>Observations de l'ICGMA sur le paragraphe 79 : L'intégrité des données de séquence dans les bases de données est critique. Voir proposition de texte pour le paragraphe 79.</p> <p>79. Modifications proposées :</p> <p>Le recours aux bases de données contenant les résultats basés sur des tests moléculaires comparables effectués sur des échantillons humains, animaux, de produits destinés à l'alimentation humaine et animale et issus de l'environnement de l'établissement, par exemple, facilite la détection et l'évaluation des épidémies et informe sur l'origine de la contamination dans le cadre de la recherche. L'intégrité des informations contenues dans ces bases de données est critique et devrait être de grande qualité et d'une grande fiabilité, car elles sont susceptibles d'être utilisées pour l'attribution des sources à l'échelle régionale, nationale et mondiale.</p> <p>Observations de l'ICGMA sur le paragraphe 81 : Des outils analytiques tels que le séquençage du génome entier et les résultats qui en découlent devraient être utilisés dans le contexte de preuves épidémiologiques (maladies). Nous soutenons cette démarche.</p> <p>Observations de l'ICGMA sur le paragraphe 82 : Les règles d'engagement doivent être précisées – afin d'établir les critères déterminant l'homologie de séquence, l'attribution des sources et l'utilisation des métadonnées. Voir proposition de texte pour le paragraphe 82.</p> <p>82. Modifications proposées :</p> <p>En ce qui concerne les tests moléculaires, notamment le séquençage du génome entier, la recherche d'isolats dans les banques de données d'aliments avec des profils moléculaires semblables à ceux d'un cluster de cas humains peut se révéler très utile. Si des profils très similaires sont détectés, des études épidémiologiques ciblées visant à identifier la source devraient être menées pour confirmer ou exclure tout lien possible. Il est important d'établir les critères permettant de déterminer une homologie de séquence, l'attribution des maladies ou un lien environnemental, et d'identifier, tenir à jour et utiliser les métadonnées liées aux informations portant sur les séquences.</p>	
D. ÉVALUATION RAPIDE DES RISQUES ET ANALYSE DE L'ÉPIDÉMIE – PENDANT UNE ÉPIDÉMIE D'ORIGINE ALIMENTAIRE	
<p>Le Brésil suggère les modifications d'ordre rédactionnel suivantes au paragraphe 85 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'analyse des points sensibles (zones géographiques ou événements enregistrant un niveau de survenue plus élevé que de coutume pendant l'épidémie) détectés afin de faire progresser les enquêtes ; <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel (ajout d'un point virgule). <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>Le Brésil suggère les modifications d'ordre rédactionnel suivantes au paragraphe 92 :</p> <p>Il convient d'envisager la présentation des épidémies ayant un intérêt particulier en vue de leur présentation lors de forums scientifiques nationaux et internationaux et leur publication dans une revue scientifique. INFOSAN facilite également l'échange d'expériences et d'enseignements tirés au niveau national et entre les pays, afin d'optimiser les interventions futures et de protéger la santé des consommateurs.</p> <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel (retrait à gauche inutile) <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>Le Brésil suggère les modifications d'ordre rédactionnel suivantes au paragraphe 94 :</p>	Brésil

<p>Il conviendrait de poursuivre une surveillance renforcée ainsi que la centralisation et l'évaluation rapides des données, notamment en ce qui concerne les cas humains, jusqu'à ce que le nombre de cas atteigne la valeur de référence, si elle est connue (ou que, en ce qui concerne de nouveaux dangers biologiques, aucun cas nouveau ne soit observé). Cette approche permet d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place et de maintenir ou regagner la confiance des consommateurs et des partenaires commerciaux. Les éventuels retards dans les analyses et rapports ainsi que les éventuels effets saisonniers devraient être pris en compte avant la déclaration de la fin d'une épidémie.</p> <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel (virgule inutile) <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	
<p>83. Première phrase – « question spécifique » – Nous suggérons d'insérer une référence à l'Annexe II dans ce paragraphe.</p>	Canada
<p>Nous proposons l'ajout de « (comme le choix ou le prélèvement de l'échantillon) ».</p> <p>85. Une analyse de l'épidémie désigne un pronostic de la situation, et elle repose sur des données historiques et des données générées au cours de l'enquête.</p>	Colombie
<p>Paragraphe 85, 4^e puce : Les États membres de l'Union européenne proposent de remplacer « identification des risques » par « identification des dangers » par cohérence avec la terminologie de l'OMS/FAO.</p>	Union européenne
<p>Paragraphe 83.</p> <p>Nous suggérons de mentionner les inconvénients d'une évaluation rapide des risques.</p> <p>Justification :</p> <p>Indiquer que l'évaluation rapide des risques comporte un inconvénient important, à savoir l'accroissement de l'incertitude des queues de probabilité dans le cadre d'une évaluation de la réaction-exposition, ce qui peut nuire à l'efficacité de l'étude, au même titre que le manque de données dû à l'absence de certaines étapes de la méthodologie. Ajouter cette précision afin qu'on n'abuse pas de ces évaluations en voulant les utiliser systématiquement.</p>	Mexique
<p>Paragraphe 85 :</p> <p>Besoin de clarification au sujet des 2^e et 3^e puces, car elles semblent faire doublon en mentionnant toutes les deux les résultats des études épidémiologiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • les résultats des études épidémiologiques et microbiologiques des cas humains de la maladie, en précisant leur gravité, la possible mortalité, la propagation des cas et les sous-groupes touchés (par exemple, les personnes âgées) ; • les résultats de laboratoire et les résultats des études épidémiologiques et de sécurité sanitaire des aliments (y compris la traçabilité) ; 	États-Unis d'Amérique
<p>Observations de l'ICGMA sur le paragraphe 85 6^e puce :</p> <p>Il serait plus pertinent de mentionner ici des preuves scientifiques plutôt que des comportements des consommateurs anecdotiques ou historiques. Les entreprises agroalimentaires doivent être encouragées à élaborer et à afficher clairement des instructions de cuisson validées sur l'emballage des aliments devant être cuits pour être consommés en toute sécurité.</p>	ICGMA
E. COMMUNICATION DES RISQUES	

<p>Paragraphe 87 : La phrase d'introduction ne semble pas cohérente avec les puces qui suivent. Elle devrait être reformulée. La phrase d'introduction pourrait être : « La plupart des bonnes pratiques qui devraient être prises en compte au moment de la transmission des messages de communication des risques adressés au public et/ou au secteur de l'industrie alimentaire »</p>	<p>Union européenne</p>
<p>Paragraphe 87</p> <p>Les bonnes pratiques qui devraient être prises en compte au moment de la transmission des messages de communication des risques adressés au public et/ou au secteur de l'industrie alimentaire comprennent, sans s'y limiter, les pratiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la circulation de rumeurs ou d'informations erronées afin d'en éviter la propagation. Les réseaux sociaux et autres supports de communication informels peuvent être manipulés pour diffuser des informations erronées sur l'épidémie ou sa gestion, ce qui peut faire courir un risque à la population. Il convient de surveiller ce phénomène pour démentir au plus tôt ces fausses informations. <p>Justification :</p> <p>Il est important d'inclure des orientations qui visent à combattre l'infodémie, comme la diffusion sur les réseaux sociaux de traitements présumés ou d'informations erronées qui entrave la maîtrise de l'épidémie et risque même d'augmenter le niveau de risque pour la population.</p> <p>Pendant la gestion de la pandémie de COVID-19, des pathologies ont été constatées, comme des intoxications, en raison de la diffusion de soi-disant traitements contre la maladie.</p>	<p>Mexique</p>
<p>Paragraphe 87, 5^e puce</p> <p>Ne pas retenir des informations sous prétexte qu'elles puissent être perçues comme inquiétantes. Aucune information ne devrait être retenue, qu'elle puisse être perçue favorablement ou non.</p> <p>Modifier la phrase pour que le message soit plus clair.</p>	<p>Philippines</p>
<p>F. DOCUMENTATION DE L'ÉPIDÉMIE ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS</p>	
<p>Paragraphe 89 et 90 : Il semble y avoir un doublon entre « et de manière à garantir la protection des informations personnelles » (paragraphe 89) et « Des procédures devraient être instaurées pour protéger l'anonymat des personnes touchées par l'épidémie. » (paragraphe 90). Nous proposons donc de supprimer le libellé du paragraphe 89.</p>	<p>Union européenne</p>
<p>Paragraphe 93 :</p> <p>Nous recommandons l'ajout de la phrase suivante à la fin du paragraphe :</p> <p><u>« Les enseignements tirés des pandémies devraient être largement diffusés afin de permettre une amélioration continue dans les recherches et la prévention des épidémies. »</u></p> <p>Justification : Souligner les avantages liés aux enseignements tirés des pandémies.</p>	<p>États-Unis d'Amérique</p>
<p>G. SURVEILLANCE POST-ÉPIDÉMIE</p>	

<p>Paragraphe 94</p> <p>Nous souhaiterions une définition ou une explication du concept de « surveillance renforcée ».</p> <p>Justification :</p> <p>Avoir plus de clarté quant aux caractéristiques de la surveillance renforcée.</p>	Mexique
ENTRETIEN DES RÉSEAUX	
<p>Paragraphe 96 : ce paragraphe pourrait être supprimé puisqu'il est développé dans les paragraphes 101 à 104.</p>	Union européenne
<p>Quels ont été certains des défis les plus difficiles, et comment ont-ils été surmontés (ou non)?</p> <p>Supprimer (ou non) à la fin de la phrase, car cela peut prêter à confusion.</p>	Philippines
ANNEXE I :	
<p>Dans l'encadré « Pays » qui recense des exemples de parties prenantes : Nous suggérons de remplacer « Patients » par « Cas ».</p>	Canada
<p>Le Costa Rica soutient l'ajout de la référence à INFOSAN à l'Annexe I.</p>	Costa Rica
ANNEXE II :	
<p>Le Brésil suggère les modifications d'ordre rédactionnel suivantes :</p> <p>6. Une souche spécifique de la « bactérie Y » est responsable d'une épidémie. Cette souche a été associée à d'autres épidémies d'origine alimentaire par le passé. Les entretiens semblent indiquer différents aliments comme source. Selon les données provenant d'entretiens et d'épidémies précédentes, quel serait l'aliment impliqué dans l'épidémie le plus probable et l'endroit de la chaîne d'approvisionnement où la contamination aurait pu avoir lieu ?</p> <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>7. Une épidémie causée par <i>Listeria monocytogenes</i> semble être due à des boulettes de viande surgelées pour la soupe. Ces boulettes de viande sont cuisinées avant surgélation. Normalement, elles sont soumises à un traitement thermique lors de la préparation de la soupe, avant consommation. Dans une cuisine, les boulettes de viande surgelées ont été ajoutées à la soupe chaude avant refroidissement et stockage. Les portions de soupe sont distribuées sous forme de produit froid, prêt à réchauffer et à servir. Ce processus est-il adéquat pour éviter le développement de <i>Listeria monocytogenes</i> ?</p> <p>Justification : modification d'ordre rédactionnel.</p>	Brésil
<p>Étant donné que toutes les épidémies ne nécessitent pas la réalisation d'une évaluation rapide des risques, il convient de préciser dans quels cas il est nécessaire d'en effectuer la demande. C'est pourquoi nous recommandons de préciser que celle-ci doit se faire uniquement s'il est nécessaire de répondre à une question concrète ou d'évaluer un élément de risque spécifique en lien avec une épidémie nécessitant des informations supplémentaires.</p> <p>[...] Le champ d'application d'une évaluation rapide des risques consiste à répondre à une question spécifique ou évaluer un élément de risque spécifique en lien avec une épidémie nécessitant des informations supplémentaires pour permettre la prise de décision.</p> <p>C'est pourquoi, avant d'en faire la demande, il convient d'évaluer le besoin de procéder à une évaluation rapide des risques, en tenant compte des informations relatives à l'étude épidémiologique de l'épidémie en question.</p> <p>[...]</p>	Colombie

Le Costa Rica soutient l'ajout de la 3 ^e question.	Costa Rica
Dans la première colonne, une légère reformulation pourrait être envisagée (3 fois) : « Question(s) possible(s) portant sur... »	Union européenne
Dans le tableau, paragraphe 3, la parenthèse a été ouverte ici.	Iran
Annexe II, « risk item » (« élément de risque ») Le Japon propose de supprimer « item » car « risk item » et « food item » (aliment) pourraient prêter à confusion pour le lecteur.	Japon
Annexe II : Ajouter un tableau ou deux colonnes indiquant les avantages et les inconvénients pour chaque cas par rapport à une évaluation des risques « normale ». Justification : Offrir de plus amples connaissances et une meilleure compréhension et fournir des éléments permettant de prendre une décision plus éclairée.	Mexique
Une souche spécifique de la « bactérie Y » est responsable d'une épidémie. Cette souche a été associée à d'autres épidémies d'origine alimentaire par le passé. Les entretiens semblent indiquer différents aliments comme source. Selon les données provenant d'entretiens et d'épidémies précédentes, quel serait l'aliment impliqué dans l'épidémie le plus probable et l'endroit de la chaîne d'approvisionnement <i>alimentaire</i> où la contamination aurait pu avoir lieu ? Utiliser « bacterium » (singulier) au lieu de « bacteria » (pluriel), puisqu'il s'agit d'une souche spécifique de la « bactérie Y ». <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i> Utiliser le terme « previous » à la place de « former ». <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i> Utiliser le terme « chaîne d'approvisionnement alimentaire » pour plus de précision.	Philippines
L'Arabie Saoudite suggère d'identifier les compétences, l'expérience et aux conditions requises pour être Évaluateur des risques, critères qui devraient être sous la juridiction des autorités compétentes locales.	Arabie Saoudite
Annexe II À la question 6, remplacer « bacteria Y » par « bacterium Y ». Justification : modification d'ordre rédactionnel. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i> À la question 7, dans la dernière phrase, remplacer « pour éviter le développement de <i>Listeria monocytogenes</i> ? » par « pour prévenir la maladie due à <i>Listeria monocytogenes</i> ». Justification : Le but devrait être de savoir si le procédé peut contribuer au développement de la maladie ; l'évaluation du procédé doit viser à vérifier si une prolifération est possible, mais elle ne doit pas se limiter à cela.	États-Unis d'Amérique
ANNEXE III	
Le Brésil suggère les modifications d'ordre rédactionnel suivantes au point « Enquête sur les cas humains » : • sous-cultures où au moins deux cas n'appartenant pas à la même famille ont consommé des aliments lors du même événement, dans le même restaurant, etc.	Brésil

Justification : modification d'ordre rédactionnel (ajouter un saut de ligne) <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i>	
<p>Termes suggérés pour plus de précision.</p> <p>Dans la section « Informations de base sur la maladie », la phrase suivante devrait être :</p> <p>« Les données historiques de surveillance et d'isolement d'aliments passés peuvent aider à orienter les enquêtes visant à remonter à la source lorsque cette dernière est encore inconnue. »</p> <p>Termes suggérés pour plus de précision.</p> <p>Dans la section « Informations sur l'épidémie/Épidémiologie descriptive », 4^e point : Remplacer « contamination » par « exposition suspectée ou confirmée » comme suit :</p> <p>« - /lieu d'exposition suspectée ou confirmée ».</p> <p>Observation – Nous suggérons d'ajouter les exemples suivants, qui sont souvent employés dans les recherches sur les aliments au Canada.</p> <p>Dans la section « Enquête sur les aliments », 1^{re} puce, comme suit :</p> <p>«• Informations sur les échantillons prélevés : aliments, lieux d'échantillonnage, échantillon ouvert ou fermé, code de lot, instructions concernant le stockage ou la cuisson mentionnées sur l'emballage, etc. »</p> <p>Dans la section « Résumé/pronostic », 5^e phrase, ajouter le terme « éventuelles » avant « lacunes en termes de données » comme suit :</p> <p>« Résumé des considérations en découlant dans les conclusions, y compris sur les éventuelles lacunes en termes de données. »</p> <p>Suggestion d'exemple supplémentaire.</p> <p>Dans la section « Résumé/pronostic », 3^e phrase, ajouter « rappel » dans la liste d'exemples, comme suit :</p> <p>« Résumé des enquêtes sur les aliments incriminés et les mesures prises (par exemple, rappel, retrait) et prévues.</p> <p>Observation – Il semble manquer un niveau (international).</p> <p>Dans la section « Résumé/pronostic », 1^{re} phrase, reformuler comme suit :</p> <p>« Vue d'ensemble des zones géographiques/juridictions impliquées au niveau local, national, régional ou international. »</p> <p>Nous suggérons que « Résumé » serait un titre plus adapté pour cette section.</p> <p>Dans la section intitulée « Résumé/pronostic », le mot « pronostic » devrait être supprimé.</p> <p>Reformulation mineure pour clarifier le sens.</p> <p>Dans la section « Communication », modifier comme suit :</p> <p>« Des informations claires sur la stratégie de communication à l'intention des consommateurs, des exploitants concernés et des autres parties prenantes devraient être fournies.</p> <p>Il convient également de s'accorder sur une stratégie de communication dans le cas où les évaluateurs seraient approchés par les médias ou le grand public, afin de définir ce qui peut être dit, par qui et à quel moment. »</p> <p>Reformulation mineure pour plus de clarté.</p>	Canada

<p>Dans la section « Données indisponibles/non encore disponibles », modifier comme suit :</p> <p>« Toute incertitude sur les données existantes et les lacunes de données devrait être indiquée.</p> <p>Si les évaluateurs ont besoin de données/d'informations qui ne sont pas encore disponibles, la date de mise à disposition de ces données devrait être indiquée.</p> <p>Si certaines données ne sont pas disponibles, le moment auquel demander une analyse de l'épidémie devrait être clairement indiqué, car les données manquantes peuvent être essentielles dans le résultat de l'analyse. »</p> <p>Reformulation mineure et ajout pour plus de précision.</p> <p>Dans la section « Informations de base concernant la souche dans les échantillons d'aliments destinés à la consommation humaine et animale, et d'environnements », modifier la dernière phrase comme suit :</p> <p>« Rassemblement ou événements communautaires importants susceptibles d'avoir permis l'apparition d'une épidémie (par exemple, anniversaires, fêtes, festivals, célébrations de Noël). »</p> <p>Ajouts suggérés pour plus de précision.</p> <p>Dans la section « Enquête sur les aliments », 1^{re} sous-puce de la 4^e puce, ajouter à la fin « jusqu'au fournisseur », comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Retraçage en aval des aliments/ingrédients jusqu'au fournisseur ; <p>Observation – Dans la section « Enquête sur les cas humains », le terme doit être « sous-clusters » et non « sous-cultures ».</p> <p>Ce point devrait être renvoyé à la ligne au lieu d'être à la suite de la deuxième puce. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>Termes suggérés pour plus de précision.</p> <p>Dans la section « Informations de base sur l'épidémie » – Dans la première phrase, remplacer « like » par « such as ». <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p> <p>Observation – Ajout d'un point souvent traité dans le cadre de l'analyse d'une épidémie.</p> <p>Dans la section « Informations sur l'épidémie/Épidémiologie descriptive », ajouter un troisième point : « Nombre d'hospitalisations et de décès ».</p>	
<p>Nous proposons d'ajouter la question suivante : Un lien a-t-il été établi avec les facteurs de confusion ?</p> <p>Les facteurs de confusion sont à mettre en lien avec l'état de santé, le milieu socio-économique, etc.</p> <p>Annexe III :</p> <p>Informations de base sur l'épidémie</p> <p>Il faut répondre à des questions comme les suivantes : Comment l'épidémie a-t-elle été détectée au départ ? Les cas ont-ils consommé des aliments communs ? Existe-t-il une corrélation entre la répartition des cas et la répartition de l'aliment potentiellement impliqué ? Comment les cas humains ont-ils été initialement reliés à un certain aliment ? Un lien a-t-il été établi avec les facteurs de confusion ? Le public a-t-il été informé de l'épidémie ? De quelle manière ?</p>	Colombie
<p>Annexe III :</p> <p>Définition opérationnelle de cas</p>	Mexique

<p>Justification :</p> <p>La définition opérationnelle est celle que l'on élabore ou que l'on adapte à partir d'autres, sur la base des caractéristiques observables du phénomène, et qui indique les éléments concrets, empiriques ou distinctifs de l'événement à étudier.</p>	
<p>Annexe III, « Informations de base sur l'épidémie »</p> <p>Les cas humains ont-ils consommé des aliments communs ?</p> <p>Ajout du terme « humain » pour faire référence aux cas humains, par souci de cohérence</p> <p>Annexe III, « Enquête sur les cas humains »</p> <ul style="list-style-type: none"> • sous-cultures où au moins deux cas n'appartenant pas à la même famille ont consommé des aliments lors du même événement, dans le même restaurant, etc. <p>Renvoyer à la ligne.</p> <p>Annexe III, « Enquête sur les aliments », 3^e sous-puce.</p> <p>À réitérer pour chaque établissement concerné tout au long de la chaîne <i>d'approvisionnement alimentaire</i></p> <p>Utiliser le terme « chaîne d'approvisionnement alimentaire » pour plus de précision.</p> <p>Annexe III, « Enquête sur les aliments », 5^e sous-puce.</p> <p>Des fournisseurs communs de l'aliment concerné ont-ils été identifiés ?</p> <p><i>Des fournisseurs communs de l'aliment concerné ont-ils été identifiés ?</i></p> <p>Reformuler la question pour plus de clarté. <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i></p>	<p>Philippines</p>
<p>Annexe III</p> <p>Dans la section « Enquête sur les aliments », dans la dernière phrase de la dernière puce, remplacer « lapsed » par « elapsed » . <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i> Combien de temps s'est écoulé entre la préparation des aliments et leur consommation ?</p> <p>Dans la section « Informations de base concernant la souche dans les aliments », modifier la deuxième phrase comme suit :</p> <p>« [...] une description détaillée des ingrédients, de leur traitement, des processus de production, etc. doit être fournie <u>élaborée</u>/documentée afin de permettre l'évaluation [...] »</p> <p>(pour éviter de dire en anglais a « description [...] needs to be described »).</p> <p>Dans la section « Données indisponibles/non encore disponibles », remplacer « is » par « are » <i>[Note de traduction : cette modification ne s'applique pas à la version française.]</i> :</p> <p>Si les évaluateurs ont besoin de données/d'informations qui ne sont pas encore disponibles [...]</p>	<p>États-Unis d'Amérique</p>